



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

## **Rapport de maintenance ANSSI-CC-2011/62- M02**

### **Carte CC IDEal Citiz (sur composants SB23YR80B et SB23YR48B) - Application ICAO EAC (version 1.6.1)**

**Certificat de référence : ANSSI-CC-2011/62**

*Paris, le 6 mars 2012*

*Le directeur général de l'agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information*

Patrick Pailloux  
[ORIGINAL SIGNE]



## Références

- a) [MAI] : Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance ;
- b) [ST] : « Common Criteria Security Target - Machine Readable Travel Document – Extended Access Control – CC IDEal Citiz », référence SSE-0000067224, révision 13
- c) [CER] : Rapport de certification ANSSI-CC-2011/62 du 25/11/11 ;
- d) [CER\_M01] : Rapport de maintenance ANSSI-CC-2011/62-M01 du 22/12/11 ;
- e) [IAR] : « IDEal 1.6.1 Analyse d'Impact », référence SSE-0000089042, version 3 ;
- f) [SOG-IS] : « Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates », version 3.0, 8 Janvier 2010, Management Committee ;
- g) [CC RA] : « Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security », May 2000.

## Identification du produit maintenu

Le produit maintenu est la Carte CC IDEal Citiz (sur composants SB23YR80B et SB23YR48B), version 1.6.1, développée par Morpho et ST Microelectronics.

## Description des évolutions

Les évolutions du produit consistent à :

- corriger l'ordre d'enregistrement des certificats du fichier CVCA (ce fichier contient deux certificats, le courant et le précédent) ;
- ajouter des tests de cohérence des dates courantes et d'expiration des certificats CVCA, DV et IS ;
- introduire les vérifications permettant de s'assurer qu'en cas de coupure d'alimentation du produit, les certificats stockés dans le fichier CVCA suite à un renouvellement sont cohérents avec les autres données de la carte ;
- corriger un problème de réinitialisation de la RAM, observé avec certains lecteurs de cartes, lors d'une remise à zéro.

Cette correction du produit ayant fait l'objet de la certification en référence c est réalisée par un patch en EEPROM du code de l'exécutable de la ROM. Pour rappel, le mécanisme de chargement de patch de ce produit a été étudié dans le cadre d'une précédente évaluation.

## Fournitures impactées

[CONF]	« IDEAL – Software Release Sheet – V1.6 », référence SSE-0000083251, révision 08.
[GUIDES]	Guides d'administration du produit : <ul style="list-style-type: none"><li>- « IDEAL – IAS ECC Fonctionnal specification », référence SSE-0000067235, version 04,</li><li>- « ICAO Application Pre-personalization manual - Project : CC Ideal Pass », référence SSE-0000074722, version 05,</li><li>- « ICAO Application Personalization manual - Project : CC Ideal Pass », référence SSE-0000074723, version 06.</li></ul> <i>Les autres guides identifiés dans [CER] sont toujours applicables.</i>

## Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact **mineur**.  
Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

## Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-évaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

## Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, ref. CCIMB-2004-02-009, version 1.0, February 2004 ».

## *Reconnaissance européenne (SOG-IS)*

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

### ***Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)***

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CC RA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>1</sup>, des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> Les pays signataires de l'accord sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.